

## **Municipalité de Sainte-Luce**

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 2 juin 2003 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire  
Guy Caron, conseiller  
Gilles Gagnon, conseiller  
Martine Plante, conseillère  
France St-Laurent, conseillère

Sont absents:

Paul-Eugène Gagnon, conseiller  
Gaston Beauchesne, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence du maire

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est présent  
Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe est présente

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux**

**4. Suivi des procès-verbaux**

**5. Déboursés**

**6. Période de questions**

**A. Administration générale**

1. Règlement d'emprunt au montant de 16 000\$ / adoption  
**(copie)**
2. Ministère de l'Environnement / autorisation
3. Projet Luc Babin / signature du contrat
4. La Mutuelle des municipalités du Québec / appui
5. Publicité / L'Avantage – cahier touristique 2003  
La Vie agricole – cahier spécial
6. Fromagerie de Lavoye / autorisation
7. Règlement abrogeant le règlement concernant le  
remboursement des ordures / adoption
8. Ressources humaines – Mélanie Paul  
Pierrette Dubé
9. Règlement des naissances: William Michael Joubert  
Thaly Demers  
Raphael Antoine Caouette  
Jérémy Fournier
10. Congrès 2003 de la FQM
11. ADMQ / colloque
12. Encan pour la vente des biens de la municipalité
13. René de Champlain / demande **(copie)**
14. MRC de la Mitis / tournoi de golf
15. Fabrique de Sainte-Luce / commandite
16. Centre Mitissien de santé et de services communautaires /  
invitation
17. Municipalité de Saint-Donat / invitation **(copie)**

**B. Sécurité publique**

**C. Transport**

1. Pétition

**D. Hygiène du milieu**

1. Nettoyage de la plage
2. Traitement de la pelouse / terrains des loisirs et la  
promenade

**E. Urbanisme**

1. Rue des Coquillages
2. Dérogation mineure / 2 rue du Couvent
3. CPTAQ / Ministère des Transports  
Les Entreprises Claveau
4. Rapport de l'inspecteur des bâtiments
5. Terrain Placide Plante , lot 54-12 / droit de passage
6. Rue Caron (secteur Luceville)
7. Place des Villas / avis de motion

## **F. Loisir et culture**

1. Emplois d'été / terrains de jeux / moniteurs de soccer et surveillant de plage
2. Installation électrique, parc de la famille / autorisation
3. Compte rendu du brunch des bénévoles (**copie**)
4. Salle communautaire / achat de cinq poignées
5. Équipe-Action / subvention
6. Maison des jeunes Terre et Mer / rapports (**copie**)  
déboursés
7. Comité Famille / représentante  
membres du comité
8. Force Cinq / location
9. Martin Bérubé / service de promenade en calèche

## **G. Édifice et machinerie**

## **H. Divers**

556-2003

### **Ordre du jour**

Proposé par: France St-Laurent  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

557-2003

### **Procès-verbal**

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 5 mai 2003 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Guy Caron appuyé par Martine Plante et résolu à l'unanimité que le directeur général et secrétaire-trésorier soit dispensé d'en donner la lecture et que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adopté

558-2003

### **Procès-verbal**

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 23 mai 2003 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par France St-Laurent appuyé par Gilles Gagnon et résolu à l'unanimité que le directeur général et secrétaire-trésorier soit dispensé d'en donner la lecture et que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adopté

**Suivi des procès-verbaux**

Le maire fait la lecture de quelques résolutions

**FACTURES PAYÉES - MAI 2003**

1 Rémunération élus - mai	2 025.69 \$
2 Rémunération employés - mai	27 546.34 \$
3 REER - mai	1 865.88 \$
4 Arsenault, François - frais de déplacements	34.65 \$
5 Office municipal d'habitation - subvention janvier et mai 2003	4 954.00 \$
6 Fabrique de Luceville - location salle communautaire	680.98 \$
7 Ville de Mont-Joli - transport adapté - versement mai 2003	3 431.00 \$
8 9035-0018 Québec inc. - Brunch des bénévoles	2 519.05 \$
9 Financière Manuvie	1 540.56 \$
10 Télus Mobilité - édifices	1 090.84 \$
11 Télus Québec - Bibliothèque	25.25 \$
12 Télus Québec - incendie	39.33 \$
13 Hydro-Québec - éclairage public	722.96 \$
14 Hydro-Québec - éclairage des rues	670.25 \$
15 Lechasseur, Claude - remboursement ordures	60.00 \$
16 Club de soccer de Sainte-Luce	500.00 \$
17 Centre de formation Rimouski Neigette - don	25.00 \$

**TOTAL: 47 731.78 \$**

**FACTURES À PAYER - MAI 2003**

1 Receveur Général du Canada - mai	4 542.78 \$
2 Ministère du Revenu - mai	7 508.76 \$
3 Service Sanitaires du St-Laurent inc. - mai 2003	5 439.19 \$
4 Citicorp Finance Vendeur	282.43 \$
5 Garage St-Laurent	286.89 \$
6 Quincaillerie Ste-Luce-Luceville	1 420.35 \$
7 Gaétan Ross - frais de déplacement	901.98 \$
8 Delfar Experts Conseils - étude branchement à l'égout	8 747.89 \$
9 Les démarreurs et alternateurs - alternateur	155.28 \$
10 La Rose des grands vents - roses	43.14 \$
11 L'information - avis publics	590.54 \$
12 Les Trophées Olympiques Enr. - plaquettes	102.95 \$
13 Ginette Fleuriste Enr. - brunch des bénévoles	60.96 \$
14 Imprimerie Multimédia - brunch des bénévoles	40.28 \$
15 Les Excavations Dany Desrosiers	2 162.47 \$
16 Garage Raymond Turcotte	279.27 \$
17 Attache Remorque L'Italien - couper et plier matériel	141.14 \$
18 Émilien Langlois - tables pique-nique	100.00 \$
19 Métronomie - micro sans fil	339.32 \$

20 Les Industries Wajax Limitée	8 109.27 \$
21 BPR Groupe-Conseil	753.71 \$
22 Laboratoire Aménagement BSL inc.	618.83 \$
23 Traction Rimouski - balai mécanique	408.29 \$
24 Service d'assistance à la clientèle du registre foncier	57.00 \$
25 Sérigraphie de Rimouski inc. - lettrage	488.86 \$
26 Pièces d'autos de Rimouski	507.98 \$
27 Photo ABS Ltée	114.97 \$
28 Rona le Rénovateur	82.73 \$
29 Buanderie le Blanchon	99.36 \$
30 Le Club Papetier - papier	391.04 \$
31 Gilles Langlois Rénovation	80.51 \$
32 Jean-Baptiste Lavoie - chlore	201.79 \$
33 Jean-Pierre St-Amand	535.63 \$
34 Atelier CY Gagnon inc. - roue balai mécanique	37.96 \$
35 Équipements Sigma inc. - huile	60.54 \$
36 Dickner - roulement	165.89 \$
37 Garage Gilles Desrosiers	629.50 \$
38 Wolseley Groupe Plomberie	1 074.76 \$
39 Rapide Métal - fer	77.28 \$
40 IPL - bac à ordures	7 357.00 \$
41 Métal du Golfe - fer	39.69 \$
42 Extincteurs de Rimouski	97.77 \$
43 Centre bureautique inc. - cartouche télécopieur	119.79 \$
44 CEGEP de Rimouski - formation gardiens avertis	450.00 \$
45 Les Produits Lépine	153.60 \$
46 MRC de la Mitis - travaux urbanisme, quote parts	35 820.44 \$
47 Mélanie Thériault - frais de déplacement	87.70 \$
48 Pascale P. Guimond - soccer intérieur	60.00 \$
49 Débosselage Peinture Bas St-Laurent	5 542.95 \$
50 Épicerie CH Bernier -huile	25.16 \$
51 Lithographie Jean Bélanger - table, armoire	1 088.13 \$
52 Ministère de la Sécurité Publique	90 746.00 \$
53 Pièces d'équipement Bergor - brosse	1 107.54 \$
54 Municipalité de Saint-Donat - déneigement rang 4 ouest	878.23 \$
55 Excavations Gilbert Michaud - service de pelle	672.90 \$
56 S.P.A.R. enr. - patrouilles	402.59 \$
57 Télus Mobilité	436.93 \$
58 Hydro-Québec	4 305.41 \$
59 Garage M. de Champlain	384.52 \$
60 Matériaux BGB - calcium	84.37 \$
61 François Arsenault - frais de déplacements	37.45 \$
62 Ministère du Revenu - RRQ RAMQ	49.21 \$
63 Financière Manuvie - juin	1 858.20 \$
64 Mallette - services professionnels	4 601.00 \$
65 Cogéco Câble	80.46 \$

**TOTAL: 204 128.56 \$**

**TOTAL DES FACTURES À APPROUVER: 251 860.34 \$**

Je certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 31 mai 2003.

---

Gaétan Ross  
Directeur général et secrétaire-trésorier

559-2003

**Paiement des comptes**

Proposé par: France St-Laurent  
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement des comptes dus au 31 mai 2003.

Adopté

**Période de questions**

**RÈGLEMENT NUMÉRO: R-2003-36**

**Règlement d'emprunt au montant de 16 000\$ concernant la mise en place des services d'aqueduc et d'égout sur les lots 118-12; 118-11; 118-10 et 118-P.**

Attendu que les propriétaires desdits lots ont adressés une demande à la municipalité pour procéder à la mise en place des services d'aqueduc et d'égout;

Attendu que la municipalité de Sainte-Luce pour réaliser ce projet doit effectuer un emprunt par billets au montant de 16 000\$;

Attendu qu' un avis de motion a été donné à la session du 23 mai 2003;

En conséquence il est proposé par Gilles Gagnon appuyé par Guy Caron et résolu à l'unanimité qu'un règlement portant le numéro R-2003-36 , soit et est adopté par ce règlement ce qui suit à savoir:

ARTICLE 1 Les attendus font partie intégrante du règlement.

- ARTICLE 2 Le conseil décrète les travaux de mise en place des services d'aqueduc et d'égout sur les lots 118-12; 118-11; 118-10 et 118-P.
- ARTICLE 3 Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 16 000\$ pour les fins du présent règlement et, pour se procurer cette somme, décrète un emprunt pour une période de 20 ans.
- ARTICLE 4 Les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce porteront la date de leur souscription et mention qu'ils pourront être remboursés en tout temps avant l'échéance sur avis de quinze (15) jours par lettre recommandée donnée au détenteur respectif de ces billets.
- ARTICLE 5 L'emprunt portera intérêt à un taux n'excédant pas 7%.
- ARTICLE 6 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles il est imposé et il sera prélevé une taxe spéciale sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur concerné, et ce, durant le terme de l'emprunt et cette taxe est imposée selon la façade des immeubles telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation.
- ARTICLE 7 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté

560-2003

**Ministère de l'Environnement / autorisation**

Proposé par: France St-Laurent  
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de demander au Ministère de l'Environnement du Québec un certificat d'autorisation concernant la mise en place des infrastructures d'aqueduc et d'égout ainsi qu'un poste de pompage sur les lots 118-12, 118-11, 118-10 et 118P.

Adopté

561-2003

**Contrat / signature**

Proposé par: Gilles Gagnon

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Messieurs Gaston Gaudreault, maire et Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce concernant l'acquisition de terrain, lot 118-8-2 de Madame Madeleine Leblanc et Monsieur Pierre Lavoie, cessionnaires, servant à la construction d'un poste de pompage. La municipalité retient les services d'un notaire dans ce dossier.

Adopté

562-2003

### **La Mutuelle des municipalités du Québec / appui**

Attendu que plusieurs municipalités ont présenté au Ministre des Affaires municipales et de la Métropole un dossier en vue de constituer une mutuelle d'assurance des municipalités – *La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)* (ci-après « La Mutuelle») – une personne morale dont l'objet est de pratiquer l'assurance de dommages exclusivement pour les municipalités qui en sont membres ainsi que leurs organismes mandataires.

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités a retenu les services de cabinets spécialisés en assurance, en actuariat et en comptabilité afin d'entreprendre toutes les démarches nécessaires en vue de monter un dossier d'envergure qui est de nature à satisfaire les besoins en assurance des municipalités.

Attendu que la Mutuelle fera de ses membres les propriétaires de leur propre compagnie d'assurance et leur permettra d'obtenir une indépendance relative face aux assureurs commerciaux.

Attendu que la municipalité de Sainte-Luce juge que ce projet de mutualité présente une solution à la gestion de ses risques qui s'avère moins coûteuses à moyen terme que la solution du recours au marché actuel et qu'il y a lieu d'y participer à l'expiration des contrats d'assurances actuellement en vigueur.

En conséquence, il est proposé par France St-Laurent appuyé par Martine Plante et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Luce donne son appui à la constitution de La Mutuelle et déclare qu'elle a l'intention d'en devenir membre et de transiger ses affaires d'assurance avec cette mutuelle à des conditions comparables aux conditions de l'année en cours.

Adopté

563-2003

### **Publicité /L'Avantage – cahier touristique 2003**

Proposé par: Martine Plante

Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de faire paraître une publicité à caractère touristique dans le journal l'Avantage, de la municipalité de Sainte-Luce sous la forme d'un guide touristique pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie intitulé «Destination Bas-Saint-Laurent Gaspésie» qui sera distribué dans différents bureaux d'information touristique de la région et ce au montant de 259\$ plus taxes. De faire paraître dans l'édition de juin 2003, La Vie Agricole, un cahier spécial sur la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie une publicité concernant la Ferme Jobel senc. propriété de Jocelyn Beaulieu et Martine Bérubé pour son classement de la 3<sup>ème</sup> place au concours Lait`xcellent B.S.L. et 2<sup>ème</sup> en engraissement porcin à L'AGREPP sud-est.

Adopté

### **Fromagerie de Lavoye / autorisation**

Proposé par: Guy Caron

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser les travaux de raccordement des services d'aqueduc et d'égout concernant la Fromagerie de Lavoye et ce tel que décrit dans l'estimation présentée par Louis-Marie Gaudreault, inspecteur municipal en date du 2 juin 2003.

Adopté

### **Règlement R-2003-35**

#### **Amendement au règlement 90-172 et 99-252**

#### **Règlement concernant le remboursement des ordures ménagères.**

Attendu qu' il est nécessaire de modifier les règlements 90-172 et 99-252;

Attendu qu' un avis de motion est dûment donné à la session du 5 mai 2003;

Par conséquent il est proposé par: Gilles Gagnon  
appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité que les règlements 90-172 et 99-252 soient abrogés.

Le présent règlement entrera en vigueur  
selon la loi.

Adopté

564-2003

**Engagement / Mélanie Paul et Pierrette Dubé**

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'embaucher Madame Mélanie Paul, commis comptable en remplacement de Madame Nancy Bérubé pour une période indéterminée et Madame Pierrette Dubé, concierge en remplacement de Madame Pierrette Rioux, et ce selon les taux horaires mentionnés à leur dossier.

Adopté

565-2003

**Règlement des naissances**

Proposé par: Gilles Gagnon

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de verser un montant de 75\$ dans le compte de chacun des enfants suivants et ce selon le règlement des naissances.

William Michael Joubert  
Thaly Demers  
Raphael Antoine Caouette  
Jérémy Fournier

Adopté

**Congrès 2003 de la FQM**

566-2003

**ADMQ Colloque**

Proposé par: Martine Plante

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à participer au colloque de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tient le 5 juin 2003 dans la MRC de la Matapédia. Les coûts d'inscription sont de 45\$ par personne et autorise la secrétaire-trésorière adjointe à participer à une journée de formation sur la « Gestion efficace des plaintes » qui se tient le 12 juin à Rimouski, le coût d'inscription est de 130\$ plus taxes. Les frais de repas et de transport sont remboursés selon la politique de la municipalité en vigueur.

Adopté

567-2003

**Encan pour la vente des biens de la municipalité**

Proposé par: Gilles Gagnon  
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de procéder par voie de vente à l'encan des objets et autres biens usagés en la possession de la municipalité de Sainte-Luce. Cette vente à l'encan se tient le 21 juin 2003 à compter de 13h30 au Centre Gabriel Nadeau de Sainte-Luce.

Adopté

**René de Champlain**, envoyer une réponse en référence avec le règlement d'aqueduc.

568-2003

**MRC de la Mitis / Tournoi de golf**

Proposé par: Guy Caron  
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'invitation de la MRC de la Mitis à participer au tournoi de golf du monde municipal qui se tient le 3 août 2003 au club de golf Boule Rock à Métis-sur-Mer. Les élus et les employés sont autorisés à participer à cette activité. Les profits seront remis en part égale entre la Fondation du Centre mitissien de santé et de services communautaires et Centraide. Golf et souper 40\$/ personne jusqu'à concurrence de 200\$.

Adopté

569-2003

**Fabrique de Sainte-Luce / OSE**

Proposé par: Martine Plante  
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de faire un don de 1000 \$ à la Fabrique de Sainte-Luce pour la préparation du concert de l'OSE qui se tiendra les 4 et 11 juillet 2003 et ce tel que prévu au budget.

Adopté

570-2003

**Fabrique de Sainte-Luce / protocole d'entente**

Proposé par: Gilles Gagnon  
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Messieurs Gaston Gaudreault, maire et Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente entre la Fabrique de Sainte-Luce et la

municipalité de Sainte-Luce concernant un terrain situé sur le lot P-70 qui est utilisé à des fins de stationnement.

Adopté

571-2003

**Pancartes de stationnement / Fabrique de Sainte-Luce**

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'installation de pancartes afin d'identifier le stationnement sur le terrain de la Fabrique de Sainte-Luce ainsi que l'installation de panneaux interdisant les motorisés de se stationner.

Adopté

**Centre mitissien de santé et de services communautaires / information**

**Municipalité de Saint-Donat / invitation**

**Pétition pour l'installation de panneaux d'arrêt sur la rue Des Érables / À l'étude**

572-2003

**Nettoyage de la plage**

Proposé par: Gilles Gagnon

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de faire une demande de modification de dates auprès de la Société de la faune et des parcs du Québec concernant les dates d'autorisation émise pour la récolte d'algues marine à la plage de l'Anse-aux-Coques de Sainte-Luce, soit du 15 mai au 15 novembre, les mêmes que le ministère de l'Environnement.

Adopté

573-2003

**Traitement de la pelouse / terrains des loisirs et la promenade**

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la fertilisation pour les terrains de la Promenade, terrains de soccer et terrains des loisirs (secteur Luceville) et ce selon l'estimation présentée par les Aménagements Lamontagne au montant de 1595 \$ taxes incluses, tel que prévu au budget.

Adopté

574-2003

**Rue des Coquillages**

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Messieurs Gaston Gaudreault, maire et Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente concernant l'achat d'un terrain de Monsieur Jean Marienval par la municipalité de Sainte-Luce pour l'ouverture de la rue des Coquillages.

Adopté

575-2003

**Rue des Coquillages / prix**

Proposé par: Guy Caron

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Luce achète une partie du terrain (appelé plateau du bas) lots 82-P et 84-P de Monsieur Jean Marienval au montant de 15 000 \$ et ce, selon l'estimation proposée dans l'entente signée entre les deux parties en date du 20 mai 2003. Que ce montant soit pris à même le fonds de roulement remboursable sur une période de trois ans. Messieurs Gaston Gaudreault, maire et Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer.

Adopté

576-2003

**Arpenteur – notaire / rue des Coquillages**

Proposé par: Gilles Gagnon

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Claude Vézina, arpenteur-géomètre et de Nadine Rioux, notaire, concernant l'achat d'une partie de terrain, lots 82-P et 84-P de Monsieur Jean Marienval.

Adopté

577-2003

**Vente au CPE garderie/ rue des Coquillages**

Proposé par: Gilles Gagnon

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la vente d'un terrain, lots 82-P et 84-P d'une superficie d'environ 403m<sup>2</sup> situé sur la rue des

Coquillages, au Centre de la Petite Enfance (CPE) au montant de 6500\$. Messieurs Gaston Gaudreault, maire et Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer.

Adopté

578-2003

### **Dérogation mineure/ 2 rue du Couvent**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de DÉROGATION MINEURE NO. D-2003-03. Cette demande concerne l'immeuble situé au 2, du Couvent, lot 77-2. Une habitation unifamiliale reconstruite en 1997 à la suite d'un incendie sur un terrain de 188,6 m<sup>2</sup>, ne respecte pas les marges de recul et la remise ne respecte pas la marge de recul arrière. Cette implantation ne respecte pas le règlement en vigueur au moment de la construction soit le règlement #348-93 qui est encore en vigueur sur le secteur de l'ancienne municipalité de Sainte-Luce.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande devrait être acceptée.

Il est proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Guy Caron

et résolu à l'unanimité que la demande de dérogation mineure no. D-2003-03 soit acceptée.

579-2003

### **CPTAQ / Ministère des Transports**

Proposé par: Guy Caron

Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de recommander la demande du Ministère des Transports à la CPTAQ dans le projet visant la construction d'un contrepoids en surlargeur du remblai d'approche nord du viaduc de la route 298, au-dessus de l'autoroute 20. Ce projet est conforme à la réglementation municipale et n'aura pas de conséquences importantes sur le développement des activités agricoles.

Adopté

580-2003

### **CPTAQ/ Les Entreprises Claveau**

Considérant qu' une demande est faite auprès de la CPTAQ par les Entreprises Claveau concernant l'exploitation d'une gravière située sur les lots parties 324 et 325;

Considérant que l'exploitation d'une gravière peut entraîner des dépenses supplémentaires en ce qui a trait à l'entretien du Rang 3 Ouest;

Considérant qu' un accès plus court vers le nord-est (route 298) est existant sur la gravière de la Ferme Auguste Ross & Fils inc. et est moins dommageable qu'en utilisant le Rang 3 Ouest;

Par conséquent il est proposé par Gilles Gagnon appuyé par France St-Laurent et résolu à l'unanimité de recommander la demande des Entreprises Claveau Ltée à la CPTAQ concernant une demande d'autorisation d'exploitation d'une gravière sur les lots parties 324 et 325 avec accès par la Route 298. Advenant que l'accès se fasse par le Rang 3 Ouest un protocole d'entente sera signé entre le promoteur "Les Entreprises Claveau Ltée" et la municipalité de Sainte-Luce afin d'indemniser la Municipalité pour les dépenses additionnelles occasionnées, par l'exploitation de cette gravière.  
Il n'y a pas d'espaces appropriés disponibles ailleurs dans le territoire de la Municipalité et hors zone agricole, qui pourraient satisfaire à la demande.

Adopté

### **Rapport de l'inspecteur des bâtiments**

Le conseil municipal accuse réception du rapport de l'inspecteur des bâtiments du mois de mai 2003.

581-2003

#### **Terrain Placide Plante**

Proposé par: Gilles Gagnon

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la cession de terrain, lot 54-12, droit de passage, appartenant à Monsieur Placide Plante et ce, conditionnel à ce que le droit de passage soit remis en bon état avant de céder ledit terrain. Messieurs Gaston Gaudreault, maire et Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer.

Adopté

582-2003

#### **Rue Caron**

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Messieurs Gaston Gaudreault, maire et Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier à

signer le protocole d'entente entre la promotrice Madame Rose De Lima Caron St-Laurent et la Municipalité de Sainte-Luce concernant le nouveau développement résidentiel "Caron" , lot 189-P.

Adopté

583-2003

**Rue Caron / ingénieurs**

Proposé par: Gilles Gagnon

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Delfar Experts-conseils pour la réalisation des plans et spécifications techniques concernant le projet de développement résidentiel "Caron" incluant la demande d'autorisation auprès du Ministère de l'Environnement. (lot 189-P)

Adopté

584-2003

**Place des Villas**

Avis de motion est dûment donné par la conseillère France St-Laurent qu'à une prochaine session un règlement d'emprunt au montant de 200 000\$ est adopté.

Adopté

585-2003

**Emploi d'été**

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'engager un (1) surveillant de plage, 6 semaines ainsi que 4 moniteurs de terrains de jeux, 8 semaines chacun, pour le service des loisirs, et ce, tel que prévu au budget 2003.

Adopté

586-2003

**Installation électrique, parc de la famille**

Proposé par: Gilles Gagnon

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Jean-Pierre St-Amand pour l'installation de deux prises, deux circuits au parc de la famille sur le terrain des loisirs de Sainte-Luce, au montant de 450\$ plus taxes.

Adopté

Acc. rec.

**Accusé réception**

Le conseil municipal accuse réception du rapport concernant le brunch des bénévoles 2003.

**Salle communautaire / achat de 5 poignées – refusé**

**Équipe-Action / subvention – information**

Acc. rec.

**Accusé réception**

Le conseil municipal accuse réception du rapport d'activités de la Corporation de la Maison des jeunes Terre et Mer en date du 31 mars 2003.

**Maison des Jeunes / déboursés – reporté**

587-2003

**Comité Famille**

Proposé par: France St-Laurent  
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de nommer Madame Lucie Sirois, présidente du comité famille pour l'élaboration de la politique familiale municipale et ce jusqu'en juin 2005.

Adopté

588-2003

**Nomination des membres du comité famille**

Proposé par: Guy Caron  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité que les personnes suivantes soient nommées membres du comité famille, pour l'élaboration de la politique familiale municipale et le suivi jusqu'en juin 2005.

France St-Laurent  
Lucie Sirois  
Nicole Bernier  
Julie Martel  
Claire Lévesque  
Rosanne Banville

Le comité peut ajouter des membres selon ses besoins et faire entériner leur nomination par le conseil municipal.

Adopté

589-2003

**Force Cinq / location**

Proposé par: Guy Caron  
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de reconduire pour l'année 2003 la location du chalet situé sur la route du Fleuve Est "Force Cinq" pour un montant de 500 \$.

Adopté

### **Martin Bérubé / reporté**

#### **Correspondance**

- URLS – Avis de convocation
- Tourisme Bas-Saint-Laurent / assemblée générale
- MRC de la Mitis – matières résiduelles
- Règlement R-2003-34 / approuvé
- Télévision de La Mitis DCM inc.
- Ministère des Affaires municipales / formation
  - Assainissement des eaux
  - Financement Municipalité de Sainte-Luce
  - Ouvrages de surverse et stations d'épuration
- Ministère du Revenu – nouveaux services en ligne
- Agriculture, Pêcheries et Alimentation / fleurir le Québec
- Tribunal administratif du Québec / audience
- Régie des alcools des courses et des jeux / Sexe Bar Luceville
- Ministère de l'Environnement – Approvisionnement en eau potable
  - Travaux en milieu hydrique à des fins privées
  - Urgence-Environnement
  - Nouvelle réglementation sur les pesticides
- Société de la faune et des parcs / ententes avec la Première nation malécite de Viger
- Ministère des Transports – renouvellement de permis
- CLD de la Mitis – aide financière
- Affaires indiennes et du Nord Canada – journée nationale des Autochtones
- Laboratoire Biologie Aménagement BSL inc.
- Les Pavages Laurentiens – ouverture
- Table québécoise – l'herbe à poux
- EBSCO Canada
- Chambres des communes
- Delfar Experts-conseils – postes de chloration
  - approvisionnement et traitement de l'eau potable
- Les Transporteurs en Vrac de Rimouski inc. – offre de service
- Place aux jeunes de la Mitis – offre de service
- Sylvie Dompierre – curriculum vitae
- Daniel Desroches – curriculum vitae
- Les Fêtes du Québec maritime
- Trait d'Union
- Dernière heure
- Fédération Québécoise des Municipalités

- Mini scribe
- CERIU – la voirie urbaine au Québec
- Fabrique de Sainte-Luce – remerciements
- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent – assemblée générale annuelle
- ZIP

### **Période de questions**

590-2003

### **Levée d'assemblée**

Proposé par: Martine Plante et résolu à l'unanimité qu'à 21h50 la session soit levée.

Adopté

---

Gaston Gaudreault, maire

---

Gaétan Ross, directeur général  
et secrétaire-trésorier